



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 5 février 2024

Intervention de **Jean-François TALLIO**

Délibération 7 :Vote du budget primitif

Mesdames et Messieurs,

Présents autour de cette table ou à distance,

Nous avons lu avec attention les documents que vous nous avez envoyés et écouté, avec la même attention votre présentation M Cottin et celle des autres élu-e-s de la majorité.

Dans une période difficile, nos concitoyens ont besoin d'actions municipales qui donnent des perspectives et de l'espoir au-delà d'une saine gestion.

L'année dernière vous aviez inscrit un peu plus de 12M€ de recours à l'emprunt. Mais, compte tenu de l'excédent du Compte Administratif de l'année 2022, voté en juin 2023, la ville n'avait pas eu à emprunter en 2023.

En revanche, dans les documents prospectifs de 2023, la majorité prévoyait un emprunt de 3,4M€ pour 2024.

Mais la gestion très rigoureuse de Saint-Herblain a eu raison de cette prospective. Après avoir entendu il y a quelques instants qu'on aurait 11,39 M€ d'emprunts, on apprend dans la foulée qu'il n'y aura pas d'emprunt en 2024, pour une 4ème année de mandat, prévu normalement pour réaliser un fort investissement. Pas facile de s'y retrouver.

La ville prévoit d'ors et déjà un Compte Administratif excédentaire avec un faible taux de réalisation des investissements en 2023. Rappelez vous que nous étions à 45,2 % de réalisation en 2022.

Vous nous dites depuis 3 ans que les retards sont dûs aux pénuries de recrutement. Or, vous pouvez étudier d'autres solutions comme la maîtrise d'ouvrage déléguée mise en œuvre dans d'autres communes de la métropole.

La bonne santé des finances de la commune pourrait passer pour une bonne nouvelle, d'autant que Mr le maire nous a dit et redit dans les vœux municipaux que la ville de St Herblain était exemplaire en matière de transition énergétique. Tellement convaincant qu'une partie de la presse locale l'a souligné dans ses colonnes.

Mais, la réalité est autre.

Quand nous soulignons que les enfants et enseignant.es ne peuvent pas travailler dans certaines classes que ce soit par exemple à l'école des Grands Bois ou celle de La Sensive lors des grosses chaleurs, ce n'est pas une lubie, c'est la réalité. Cette réalité des fortes chaleurs est aujourd'hui une réalité climatique, qui va hélas s'accroître dans les prochaines années.

Ces situations nécessiteraient des investissements plus conséquents en isolation thermique pour atteindre des températures acceptables l'été et l'hiver.

Ces investissements d'aujourd'hui sont des économies pour demain. Vous le voyez, nous ne dépensons pas par envie mais par nécessité.

Nous avons également cruellement besoin d'une école et d'une crèche au Nord de la commune. Il faut les anticiper et les étudier avec un principe de modularité pour s'adapter à l'évolution des besoins. Saint-Herblain vient de dépasser le cap des 50000 hab. Cela nécessite des équipements publics adaptés que vous n'anticipez pas dans le budget 2024, pas plus que dans les précédents. Pourtant, gouverner c'est prévoir.

Quand nous proposons en juin dernier un plan Marshall pour implanter des îlots de fraîcheur sur le territoire de Saint-Herblain, ce n'était pas pour faire joli. Nous ajoutons : "Nous avons besoin de créer de nouveaux espaces plantés, des espaces désimperméabilisés pour que nos concitoyens puissent respirer dans leur quartier quand les températures montent".

Pouvez vous nous éclairer et surtout rassurer les Herblinoises et Herblinois qui nous écoutent en confirmant ce soir que tous les groupes scolaires et crèches auront un îlot de fraîcheur d'ici la fin du mandat, tel que vous y êtes engagés, et que ces espaces seront ouverts aux habitants riverains pendant les vacances d'été ?

Quant au budget de fonctionnement, nous sommes obligés de vous dire que certains de vos choix ne fonctionnent pas. L'aménagement du pôle de service au Centre Socio-culturel du Sillon entraîne des tensions de fonctionnement pour lesquelles des solutions sont attendues.

Vous notez par ailleurs que des efforts ont été faits pour les personnels intervenant dans les écoles. C'est vrai. Mais hélas le compte n'y est pas.

Des ATSEM manquent encore tous les jours dans une ou plusieurs classes des écoles maternelles de St Herblain. Vous allez nous répondre que toutes les classes sont dotées d'une ATSEM sur le papier. Mais entre les arrêts maladie, les absences pour formations... des enfants n'ont pas d'ATSEM à leur côté. Alors nous réitérons notre demande de renforcement d'une équipe volante avec des ATSEM disponibles quand les collègues viennent à manquer.

Pour le personnel périscolaire, malgré des avancées, plusieurs écoles se retrouvent régulièrement en sous-effectif.

Donnez des signes, pour que les personnels de la commune aient envie de rester à St Herblain et que d'autres aient envie d'y venir.

Monsieur le maire, suite à notre interpellation en juin dernier et à l'insistance des parents, sur l'école de la Sensive, vous êtes allés rencontrer les enseignants et les parents

d'élèves. Ils ont apprécié cette rencontre. Elle a été partiellement suivie d'effet puisque la renaturation et l'aménagement de la cour d'école se termine.

Mais des questions demeurent sans réponse.

Nous vous interrogeons Conseil après conseil sur les questions d'insécurité, la nécessité d'aller vers les habitants, de les rassurer. Vous nous répondez que des médiateurs sont à l'œuvre, mais les habitants et les parents d'élèves ne les voient pas. Pourquoi ne vont-ils pas, par exemple, à la sortie des écoles pour rassurer, pour discuter.

Les parents d'élèves de la Sensive ont proposé que la police nationale vienne expliquer leur rôle aux enfants pour que leur métier soit mieux compris, pour qu'on sorte de la défiance. C'est une demande simple. Pourquoi n'est elle pas mise en œuvre ?

Vous voyez, nous continuons de proposer conseil après conseil des solutions simples pour le bien être des habitantes et habitants de Saint-Herblain.

Je vous remercie de votre attention.